

<https://enseignants.se-unsa.org/Entre-sport-sante-et-sport-utile-quelle-place-pour-l-EPS>



# Entre sport-santé et sport utile, quelle place pour l'EPS ?

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mardi 5 septembre 2023

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Après avoir institué, sous le ministère Blanquer, la confusion entre sport et EPS, désormais bien établie, Emmanuel Macron a décidé d'ajouter l'activité physique et sportive des élèves à la liste des fondamentaux auxquels l'École, son « domaine réservé », doit donner la priorité.

Le président rêve, à moins d'un an des Jeux olympiques et paralympiques, d'une « nation sportive », dont la construction commence à l'école : 30 minutes d'activité physique quotidienne en primaire, 2 h de sport en plus au collège... Autant de dispositifs axés vers un sport-santé, très en vogue depuis la pandémie de Covid, mais aussi vers un sport utile, comme vient de l'affirmer E. Macron. Si le test d'aptitude en sixième doit mesurer les bienfaits du sport sur la santé des élèves, pour le SE-Unsa, il n'a pas sa place au collège en cours d'EPS. C'est la médecine scolaire qui doit le prendre en charge.

Estimant qu'un élève apprend mieux grâce au sport, le président a évoqué l'idée de faire faire du sport en début de journée aux élèves les plus agités, afin de les mettre en conditions d'apprentissage. L'EPS pour mieux appréhender le cours de mathématiques, il fallait y penser !

Pour le SE-Unsa, ces propos simplistes témoignent une fois encore de la méconnaissance totale de la réalité du terrain de la part d'un président qui s'est pourtant approprié l'École. On redoute les effets d'un tel discours sur la communauté éducative : instrumentalisation et réduction de l'EPS à la canalisation des élèves perturbateurs et à la prévention de l'obésité chez les jeunes, financement par le Pacte d'une externalisation de la pratique physique et sportive sur le temps périscolaire, mépris des enseignants d'EPS qu'il convient d' « outiller », suggérant ainsi que ces derniers ne connaissent pas leur métier.

Pour le SE-Unsa, brandir le sport à l'école comme solution aux problèmes de santé et de comportement en multipliant les dispositifs et les évaluations n'a aucun sens. Il serait temps de considérer et valoriser l'existant : l'EPS, enseignement obligatoire qui apprend aux élèves à mieux être, à mieux se connaître et à se dépasser, sans esprit de compétition, et le sport scolaire et ses fédérations qui permettent aux jeunes d'approfondir leur pratique physique à travers l'exercice d'un sport citoyen.

Paris, le 5 septembre 2023

Élisabeth Allain-Moreno  
Secrétaire générale du SE-Unsa  
06 29 37 17 83

Attachée de presse  
Brigitte Biardoux  
01 44 39 23 93